http://pierrealainmillet.fr/Salah-Hamouri-devant-plus-de-300

Salah Hamouri devant plus de 300 personnes à la bourse du travail

- Vie politique -

Date de mise en ligne : vendredi 23 juin 2023

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Après des péripéties juridiques qui auraient pu freiner la mobilisation, c'est devant une salle pleine, plus de 300 personnes, que Salah Hamouri a évoqué la situation de la résistance palestinienne et notamment dans les prisons palestiniennes, le régime d'extrême-droiteâ€¦

La rencontre avait été interdite par le maire de Lyon pour risques de « troubles à l'ordre public », avant d'être autorisée par le tribunal. Et la rencontre s'est tenue dans le calme. Pas de violences, même pas de provocations, aucun « extrémiste juif » que le préfet annonçait dans la lettre demandant l'interdiction de la rencontre, rien que la fierté et la solidarité de tous ceux qui venaient soutenir Salah Hamouri.

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/img_20230622_184755-55483.jpg

Quelques élus présents au premier rang, moi-même, représentant Michèle Picard [1], d'autres élus communistes de Vénissieux, Lyon et Villeurbanne, la sénatrice Raymonde Poncet et en fin de réunion, la maire du premier arrondissement de Lyon, élue qu'on peut remercier puisque c'est son maire qui avait interdit la rencontreâ€¦

http://pierrealainmillet.fr/local/cache-vignettes/L400xH300/img_20230622_200240-cf44d.jpg

Nous avions reçu Salah Hamouri à Vénissieux il y a juste 10 ans lors des rencontres internationalistes de Vénissieux, et une nouvelle fois, il arrivze en France après une longue période de prison, ont il a été sorti pour être expulsé de son propre pays, de cette ville où il est né et a grandi, Jérusalem, dont il nous explique que ceux qui y naissent ne sont ni israéliens, ni palestiniens, mais ont un statut spécial avec une carte de résident de Jérusalem que le régime d'apartheid tente de remettre en cause en retirant ce droit à de plus en plus de personnes, et c'est le cas de Salah.

Il utilise, comme Amnesty International, le terme de « déportation », qui est lourd de sens, notamment en France, et qu'il explique car c'est le terme juridique utilisé par l'ONU pour qualifier la situation d'une personne expulsée de force de chez elle et « bannie » de son pays.

Salah a passé depuis sa première arrestation à 15 ans, il y a 23 ans, la majeure partie de sa vie en prison, toujours dans le cadre d'une « détention administrative », c'est à dire sans charges ni condamnation, simplement la décision d'un juge civil ou militaire qui a le droit d'enfermer une personne sans procès.

Mais il nous dit qu'il a tout appris en prison, que la bataille entre le prisonnier et la prison, c'est la bataille du temps et que soit c'est la prison qui impose son temps, soit c'est le prisonnier qui organise sa journée pour l'imposer au temps. Et c'est l'apprentissage collectif des prisonniers palestiniens qui organisent des temps d'étude, des temps collectifs et qui fait que la prison forme des militants expérimentés et organisés, jusqu'à l'épreuve la plus dure de la grève de la faim collective.

Quelques questions ont été posées et Salah a répondu avec précision, notamment sur la question de l'accusation d'antisémitisme. notre combat n'a rien à voir avec la religion, ce n'est pas un combat antisémite, c'est le combat d'un peuple occupé contre l'occupant. Avant l'occupation, chrétiens, juifs et musulmans vivaient normalement en Palestine

Sur la présence de l'extrême-droite au pouvoir israélien, il aura cette formule tout aussi claire. Nous n'avons pas vu la différence entre l'occupation de gauche, du centre et de droite. L'extrême-droite au pouvoir dit au monde la vérité

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

de l'occupation.

Merci à Salah, merci au collectif palestine 69, et merci aux avocats qui ont obtenu l'autorisation du tribunal, mettant le maire de Lyon et le préfet devant une situation abusrde. Ils ont pris une mauvaise décision pour un mauvais prétexte. L'aveu d'un préfet va rester dans les annales. Considérant qu'un « juif extrémiste » venant inaugurer une synagogue à Ecully et qui avait proféré des menaces représentait un danger pour l'ordre public, il décidait non pas de contraindre l'extrémiste à respecter la loi, quitte à lui interdire la venue, mais au contraire d'interdire la rencontre d'une association à la bourse du travailâ€¦ La réussite et la tranquillité de la rencontre est la meilleure réponse au préfet comme au maire !

---

[1] qui recevait à la même heure les nouveaux enseignants de Vénissieux